Formation militaire/Actes de bizutage

La sécurité pénitentiaire torture ses recrues

Ils voulaient tout simplement servir leur pays en s'engageant en sein de la sécurité pénitentiaire. Cinq mois après, la formation militaire s'est transformée en un véritable cauchemar : tortures, radiations et intimidations sont désormais le lot des jeunes soldats.

Casimir Mapiya

Depuis bientôt six mois, plusieurs jeunes Gabonais ont été admis en formation à la sécurité pénitentiaire suite à un concours. Seulement voilà ! Ces jeunes, qui voulaient tout simplement servir leur pays, vivent un véritable enfer.

En effet, depuis que ces jeunes soldats sont en formation, les séances de torture ne cessent d'envoyer nombre d'entre eux dans différents hôpitaux. Quand ce ne sont pas des fractures de membres - ce qui est récurrent -, ce sont des blessures graves. Loin d'être une formation, c'est une véritable torture que certains essaient de dénoncer en poussant de petits cris quand d'autres décident de se taire et de supporter.

Une de ces recrues, résidant dans les bassins de Sotega, témoigne : « *A la sécurité pénitentiaire, nous ne sommes pas en formation. Nous sommes tous les jours victimes de plusieurs humiliations. Nos encadreurs nous traitent plus au rabais que les prisonniers et cela sous les regards complices du commandant en chef, souvent de passage, des colonels chargés de la formation et même de la directrice chargée du recrutement. A la moindre riposte, vous êtes radié des rangs. Plusieurs de nos collègues, qui ont des bandes sur la tête, ont reçu des coups de manches de hache en plastique très solides, à défaut des fouets comme des forcenés* ».

Les larmes aux yeux, regrettant de s'être engagé dans une voie incertaine, ce soldat en formation rajoute : « *la semaine dernière, plus de dix (10) des nôtres ont été radiés pour avoir protesté contre une façon inhumaine de tabasser une de nos sœurs recrues, à la barbe d'un colonel qui nous a intimé l'ordre de nous taire et de ne point révéler tout ceci aux médias. C'est l'enfer !* ».

« *Après plus de 5 mois de formation, on veut nous radier à cause de l'âge* »

Avant de participer à la formation dans un quelconque corps, il faut passer par plusieurs étapes : le dépôt du dossier. Un reçu est délivré dans le cas où votre dossier est retenu après une étude minutieuse, la participation au concours, puis les examens médicaux. Toutes ces différentes étapes sont scrupuleusement surveillées au détail avant de regagner les rangs de la formation qui ne dure plus que six mois.

La formation des jeunes recrues au sein de la sécurité pénitentiaire s'est transformée en un véritable cauchemar.

Seulement, nous apprenons que le service de la sécurité pénitentiaire chargé de la formation va radier beaucoup de recrues à cause de leur âge très avancé. Un vrai paradoxe inexplicable quand on sait que, pour cette vague, la tranche d'âge était comprise entre 18 et 28 ans. Une victime s'exprime : « *Et même s'ils voulaient nous radier, ils devraient le faire depuis. Pourquoi c'est après plus de 5 mois de formation qu'on veut nous radier à cause de l'âge alors qu'ils ont, au départ, étudié nos différents dossiers ? Ça nous déconcerte un peu. Déjà qu'ils cherchent le moindre motif pour virer les gens* ».

Tous ces faits sont-ils dictés par le colonel Peter Bevigna, commandant en chef de la sécurité pénitentiaire, qui est censé veiller au respect des droits de l'Homme dans ce milieu carcéral et du personnel qui le constitue ? Quelle sera la réaction d'Alexis Boutamba, le ministre d'Ali Bongo en charge de la Justice ?

Feignant d'assurer la formation des nouveaux, les encadreurs à la prison centrale se spécialisent dans la brimade.

Marie Madeleine Mborantsuo à Lourdes

En quête effrénée de repentance